LA SAINTE



AMPOULE

Bulletin du Prieuré Notre-Dame-de-Fatima — N° 174 — Mai 2009

Prunay, Reims — Charleville-Mézières — Joinville — Troyes — Saint-Quentin *Prix de revient : 0,50 euro*

Notre Vie

de Baptisés

LE MOT DU PRIEUR

Tous les ans, au cours de la Veillée pascale, l'Eglise nous replonge dans l'action de grâces pour le sacrement de baptême que nous reçû-

mes à l'aube de notre vie d'enfant de Dieu. C'est à ce moment-là que l'Eglise sanctifie l'eau qui va servir pour les baptêmes de l'année par une bénédiction très solennelle. Le cierge pascal, qui représente le Christ ressuscité, est plongé par trois fois dans l'eau : ce geste nous rappelle que le Christ au cours de son baptême a sanctifié les eaux et leur a donné ce pouvoir d'être l'instrument de la purification de l'âme et de la naissance à la vie surnaturelle. Cette eau est ensuite sanctifiée par le contact avec l'Huile des Catéchumènes et le Saint Chrême, qui repré-

sentent l'infusion de la grâce du Saint Esprit. Après la procession solennelle aux fonts baptismaux, le célébrant invite tous les fidèles à renouveler les promesses de leur baptême. C'est une sorte de Profession de foi du cycle liturgique qui se renouvelle tous les

ans. La liturgie pascale nous invite à méditer sur le baptême et sur ses exigences. Je voudrais retenir trois exigences en particulier : la vie de foi, l'obéissance à la loi de Dieu et la persévérance dans la vertu.

La vie de foi tout d'abord. En lisant les récits des premières prédications des Apôtres, dans le livre des Actes des Apôtres, nous constatons qu'après chacune d'elle, un grand nombre d'auditeurs se font baptiser. La foi donc précède le baptême pour qui se convertit à l'âge adulte. Pour la plupart d'entre nous, baptisés tout petits, il semble que ce soit le contraire : le baptême précède la foi. Ce n'est pas tout à fait exact. D'abord, parce

HORAIRES EXCEPTIONNELS

en raison du pèleringe de Pentecôte

Dimanche 31 mai: Pentecôte

Charleville-Mézières

Messe chantée à 8h45

Reims

Messe chantée à 11h15

que si l'enfant est présenté à l'Eglise pour recevoir le baptême, c'est que ses parents ont la foi et qu'ils s'engagent à donner à cet enfant une éducation catholique. L'article de l'Abbé Castel publié le mois dernier l'a éloquemment montré. Ensuite, parce que le baptême donne instantanément la vertu infuse de foi, grâce à laquelle nous pouvons espérer gagner la vie éternelle. Cette vertu infuse est reçue comme une graine déposée dans notre âme qu'il nous faudra par la suite développer, faire grandir et protéger. Notre vie de baptisé exige que nous grandissions dans la foi tout au long de notre vie, par l'étude et la méditation des vérités révélées.

Saint Jean nous rappelle, dans l'épître du dimanche de Quasimodo : " Quel est celui qui est vainqueur du

monde, sinon celui qui croit que Jésus-Christ est le Fils de Dieu?". La liturgie pascale insiste sur le fait que la Résurrection n'est pas née dans l'esprit crédule et quelque peu illuminé d'Apôtres fragilisés par l'épreuve, mais que c'est un événement historique indubita-

un événement historique indubitable devant lequel les Apôtres ne se sont inclinés qu'après l'avoir dûment constaté. A propos de l'incrédulité de l'Apôtre saint Thomas, rapportée dans l'évangile de ce même dimanche, saint Grégoire le Grand nous enseigne : "L'histoire de Madeleine, qui crut très vite, m'est moins utile que celle de Thomas qui douta longtemps. Car cet Apôtre, en doutant, toucha la cicatrice du Sauveur et

enleva ainsi de notre cœur la plaie du doute. "

Le baptême exige de nous ensuite une parfaite obéissance à la loi de Dieu. Nous savons que ce ne sont pas ceux qui crient "Seigneur! Seigneur! "qui entreront dans le Royaume des Cieux, mais bien ceux qui font la volonté de Dieu (Mt, VII, 21). De même, dans l'apparition rapportée par saint Matthieu, Notre Seigneur envoie ses apôtres pour d'abord prêcher à toutes les nations (la foi), pour les baptiser au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit (le baptême) et enfin pour leur enseigner à observer tout ce que Notre Seigneur a commandé (la volonté de Dieu). Se contenter du baptême et de la foi ne sert de rien : il faut se soumettre aux commandements, en particulier celui de la charité envers Dieu et envers le prochain qui résume et rassemble tous les autres.

Des gens parfois se définissent comme " croyants mais non pratiquants " : c'est un parfait non-sens.

Ils affirment par là qu'ils savent que Notre Seigneur est venu sur la terre pour nous enseigner comment aller au Ciel et que, malgré tout, ils refusent sciemment de se soumettre à la volonté de Dieu, notamment pour ce qui est de la vertu de religion. Hélas, combien ces chrétiens inconséquents sont nombreux!

Que cette période pascale qui suit la sainte quarantaine de pénitence, nous voie poursuivre nos efforts de conversion. Le Carême nous a aidé à nous remettre dans la bonne voie, à nous d'y rester pour y progresser. Ne nous contentons pas de supprimer telle ou telle manifestation de nos vices, mais travaillons à les arracher sans omettre la racine. Il nous faut déraciner en nos âmes et le péché et l'affection au péché. Ce n'est pas simplement en supprimant le Talisker ou un Porto de notre bar bien fourni que nous aurons vaincu l'intempérance dans la boisson, mais c'est en dominant cet appétit déréglé, au prix de sacrifices et de privations bien arrêtées au besoin. C'est encore là une simple exigence de notre vie de baptisés.

Enfin, nous devons persévérer sans cesse et nous conformer toujours plus à Notre Seigneur. Si notre vie naturelle se rapproche sans cesse de sa fin, qui peut passer par une phase de décrépitude et de dégénérescence avant la mort, notre vie surnaturelle, elle, ne cessera jamais : elle nous conduit d'une naissance à une autre naissance, celle à la vie éternelle. Bossuet l'expose très bien dans un de ses sermons : "La nouveauté chrétienne n'est pas l'ouvrage d'un jour, mais le travail de toute la vie. Et il y a cette différence entre la vie que nous commençons dans le saint baptême, et celle qui nous est donnée par notre première naissance, que celle-ci va toujours en dépérissant, et celle-là au contraire va tou-

Communions Solennelles à Notre-Dame de France

Dimanche 10 mai

(retraite préparatoire de 6 au 9 mai)

Premières Communions à Notre-Dame de France



Dimanche 17 mai jours en se renouvelant et pour parler de la sorte, se rajeunissant jusqu'à la mort. "Nous savons bien que si le Christ ressuscité est désormais fixé dans la vie glorieuse, nous restons quant à nous sur la terre, en chemin vers le Ciel, au milieu de bien de difficultés et d'épreuves. Demandons durant ce temps pascal, par l'intermédiaire de Notre Dame que nous prierons tout particulièrement durant ce mois de mai, la grâce de la persévérance et de la croissance dans la vie chrétienne.

Rappelons-nous que si le baptême ne se reçoit qu'une fois dans notre vie, il reste une source permanente de grâces actuelles pour nous aider à rester en état de grâce et à nous conformer à Jésus notre modèle. Puisons largement dans cette source intarissable.

Abbé Ludovic Girod



inscrivez-vous au chapelet continu de la CROISADE du ROSAIRE pour le 21 mai 2009

La Croisade du Rosaire a pour objet le développement culturel de ses membres par une meilleure connaissance de l'histoire du Culte Marial dans le Monde.

Cette association se propose d'organiser des groupes de prières et plus généralement de faire connaître, d'encourager, de propager, d'utiliser tous les moyens propres à développer en France et dans le Monde la dévotion au Coeur Immaculé de Marie, telle qu'elle est reconnue et approuvée par l'Eglise Catholique Romaine.

En vue de réaliser la chaîne de prière ininterrompue, jour et nuit, qu'elle organise pendant le mois de Marie, la Croisade du Rosaire invite tous ceux qui le veulent à méditer le Chapelet pendant une demi-heure (devant le Très Saint Sacrement ou chez soi), au cours du mois de Mai, pour que se réalisent les demandes de la Très Sainte Vierge en 1917 à Fatima et tout spécialement :

La Consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie

Les fidèles de l'**Eglise Notre Dame de France** à Reims sont conviés à prendre le relais de cette chaîne de prière le **Jeudi 21 mai 2009** en la Fête de l'Ascension.

Nous comptons sur votre mobilisation (au minimum 48 personnes) et vous invitons à vous inscrire sans tarder auprès de Mme Gwen LEPAPE au 03.26.88.99.58 ou 06.25.15.22.26.

Le jour fixé pour les fidèles de la **chapelle Saint-Walfroy** est le 23 mai. Ils peuvent s'incrire sur le tableau installé à la chapelle.

AU FIL DU TEMPS.

THE THE PROPERTY OF THE PROPER

Jeudi 26 mars: sortie pédagogique de l'école Saint-Rémi. Nous nous rendons avec plusieurs voitures dans l'Aisne, tout d'abord à Corbeny pour y visiter le musée de l'abeille. Le guide nous montre plusieurs ruches en nous décrivant la vie des abeilles. Nous passons ensuite dans l'atelier dans lequel nous découvrons les secrets de l'extraction du miel. pour terminer par la boutique où chacun peut acheter un petit souvenir gastronomique. Après un pique nique sur place, nous rejoignons la Caverne du Dragon, vaste ancienne carrière qui servit de refuge aux armées allemandes puis françaises durant les terribles batailles du Chemin des Dames. L'aménagement intérieur de la Caverne, entièrement revu selon les canons de l'art contemporain, tout en symboles et jeux de lumières, a laissé nos jeunes élèves quelque peu indifférents. Le temps nous manquant pour nous arrêter à l'arboretum de l'ancien Craonne, nous revenons ensuite directement à l'école.



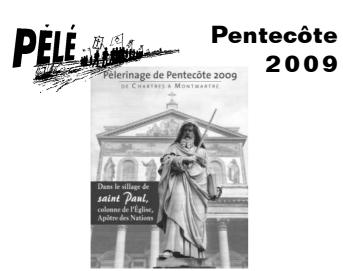


Samedi 28 mars: petite récollection de Carême à Notre-Dame de France, avec une conférence spirituelle sur la Passion de Notre Seigneur d'après la Somme de saint Thomas d'Aquin, chapelet et confession, puis la sainte messe.

Triduum Sacré: dans chaque centre de messe,

les trois jours saints sont célébrés avec une bonne assistance de fidèles venus s'unir aux offices liturgiques. A Troyes, ce fut l'Abbé Nicolas Cadier, du Prieuré de Strasbourg, qui officia jusqu'au dimanche de Pâques. Nous le remercions chaleureusement de son dévouement pour nos fidèles troyens.

Vacances de Pâques: les abbés du Prieuré prennent quelques jours de congés. L'Abbé Gérard s'envole pour un pèlerinage en Terre Sainte, avec tout son matériel pour prendre de nombreuses photos. L'Abbé Castel prend quelques jours de vacances, puis remplace la deuxième semaine l'Abbé Rigault à Le Hérie, afin de lui permettre de suivre sa session annuelle de théologie à Gastines. L'Abbé Girod part dans sa famille, remplaçant l'Abbé Graves sur la Côte d'Azur en échange d'un remplacement en Champagne.



Marche de préparation au Pèlerinage de Chartres

Dimanche 3 mai

Rendez-vous pour le pique-nique à 12h30 au parking du Mont-Sinaï, au dessus de Verzy.

Début de la marche dans la forêt de la Montagne de Reims à 14h00. Retour vers 18h00.

Carnet de Famille

Baptême

Sarah Guicheteau, le 19 avril

à Charleville-Mézières

Première communion

Calixte Chigot le 12 avril à Saint Quentin

Quelques dates importantes pour les mois à venir

Dimanche 14 juin : Procession de la Fête-Dieu et Kermesse au prieuré.

Conférence de M. Dominique Tassot

Croire en Darwin croire en Dieu ?

Samedi 9 mai à 20h30

Salle de conférences de l'Eglise Notre-Dame de France

ACTIVITÉS PAROISSIALES

Croisade du Rosaire:

Intention du mois de mai : Pour demander la consécration de la Russie au Coeur Immaculé de Marie.

Catéchismes:

REIMS: Abbé Girod

<u>Enfants</u> (de 5 à 14 ans) : les mercredi 13 et 27 de 14h30 à 16h30.

<u>Adolescents</u> (de 14 à 18 ans) : le mercredi de 16h45 à 17h45 en période scolaire sauf le mercredi 6.

<u>Adultes</u> : les 2ème et 4ème mardis de chaque mois de 20h30 à 21h30.

Mardi 12: l'Eucharistie

Mardi 26 : 40 ans après, la nouvelle messe

CHARLEVILLE: Abbé Castel

Troyes: Abbé Girod

Dimanche 17 et jeudi 21 de 16h30 à 17h30

Cercle de la Tradition :

CHARLEVILLE: Abbé Castel

Samedi 3

Troyes: Abbé Girod

Dimanche 17 après la messe

Cercle Sainte-Marie des mères de famille :

Prunay: Abbé Girod

Jeudi 14 de 14h30 à 16h00

Croisade Eucharistique:

Intention du mois de mai : Pour la consécration de la Russie et le triomphe du Coeur Immaculé de Marie.

Prunay (Filles): Abbé Gérard

Louveteaux (garçons de 8 à 12 ans) :

Pèlerinage de Pentecôte dans le chapitre des enfants du prieuré (30, 31 mai et 1er juin)

Scouts (garçons de 12 ans à 18 ans) :

Pèlerinage de Pentecôte avec la Troupe Saint Martin (30, 31 mai et 1er juin)

Session de formation théorique BAFA

organisée à l'Ecole Saint-Rémi de Prunay du 1er au 8 juillet

par l'AFOCAL et la Fédération des Scouts Godefroy de Bouillon.

Se renseigner auprès de l'Abbé Girod

L'Eglise condamne-t-elle l'usage du préservatif?

Dès l'annonce du voyage du pape en Afrique, les medias avaient flairé le bon coup. En ces temps de campagne anti-Benoît XVI, l'occasion était trop belle pour la laisser passer. Ils n'avaient pas oublié le déferlement d'indignation qu'ils avaient réussi à déclencher contre Jean-Paul II en médiatisant son opposition au préservatif comme moyen de lutte anti-sida. Ce voyage africain leur fournirait l'opportunité de faire subir le même traitement à Benoît XVI. Ne sont-ils pas assurés de la complicité de tous ceux qui ont voix au chapitre ? Il leur suffirait de leur en fournir l'occasion pour qu'ils se déchaînent contre lui. Cela ne serait même pas compliqué. N'auraient-ils pas l'occasion de l'interroger sur les grands problèmes de l'Afrique ? Ce serait là l'opportunité rêvée de glisser une question sur le sida.

Et de fait, à peine Benoît XVI était-il embarqué dans l'avion pour l'Afrique qu'ils profitaient de sa première conférence de presse pour mettre leur plan en oeuvre. Malheureusement pour eux, le pape ne se montra pas très coopératif. Sans doute échaudé par les attaques déjà endurées, il répondit très prudemment. A peine, utilisa-t-il le mot « préservatif », et encore sans porter sur lui de jugement moral. Mais, cela n'allait pas les arrêter. Ils n'auraient qu'à éviter de citer les propos exacts du Pape, et l'indignation médiatique ferait le reste. Ils n'avaient que trop raison. Il leur suffit d'évoquer l'opposition du Pape au préservatif pour déclencher une nouvelle salve d'attaques contre lui. Tous ceux qui veulent exister médiatiquement se crurent obliger d'y aller de leur couplet dans une surenchère vertigineuse. Pas besoin de faire dans la dentelle, quelques insultes suffirent tant il est vrai que, contre le Pape et l'Eglise catholique, tout est permis.

La réaction des catholiques

Face à ce lynchage médiatique, la réaction des catholiques s'est révélée bien décevante. Beaucoup ont refusé d'écouter la voix de leur pasteur et se sont, à leur tour, indignés de ses propos. Ils ne comprennent pas pourquoi l'Eglise, en constante évolution depuis plus d'un demi-siècle, refuse obstinément de moderniser son enseignement sur des questions qu'elle présente comme secondaires. Il faut dire que leur incompréhension a été renforcée par l'attitude de « catholiques engagés » qui n'ont pas hésité à feindre de défendre le Pape pour mieux déformer l'enseignement de l'Eglise sur le préservatif. Le Pape, nous dirent-ils, a été mal compris, l'Eglise ne s'oppose pas à l'usage du préservatif dans certaines circonstances exceptionnelles comme, par exemple, la lutte contre le sida. Ils ont,

hélas, été appuyés par de nombreux évêques qui remettent ouvertement en cause l'opposition catégorique de l'Eglise au préservatif. Ainsi la conférence épiscopale des évêques de France a publié sur son site internet un texte intitulé **Quelques éléments de compréhension** dans lequel, après avoir pris la défense du Pape en argumentant que l'usage du préservatif ne suffisait pas à enrayer la pandémie du sida en Afrique, elle n'hésite pas à relayer des propos pro-préservatifs.

« Mgr di Falco a également estimé que 'si on n'arrive pas à vivre la situation telle qu'il la propose on ne doit être ni criminel, ni suicidaire et on doit utiliser le préservatif. Il a précisé que, 'sur le terrain, les religieux incitent, si nécessaire, à utiliser le préservatif pour ne pas se mettre en danger ou mettre en danger des partenaires'. 'On n'a jamais dit autre chose depuis dix ans' a-t-il ajouté. » (...)

« En décembre 1988, déjà, le cardinal Lustiger avait répondu sur ce sujet à l'Express : 'Il faut aider la nouvelle génération : elle désire découvrir la dignité de l'amour. La fidélité est possible. Tout véritable amour doit apprendre la chasteté. Des malades du sida sont appelés, comme chacun de nous, à vivre la chasteté non dans la frustration, mais dans la liberté. Ceux qui n'y parviennent pas doivent, en utilisant d'autres moyens, éviter le pire : ne donnez pas la mort.' A la remarque du journaliste : 'Un pis-aller, le préservatif?, il avait répondu : 'Un moyen de ne pas ajouter au mal un autre mal...'

« Autrement dit, il ne s'agit pas d'exclure le recours au préservatif dans certaines situations. »

Cette fronde pro-préservatif n'est pas nouvelle. Déjà, en 1968, les mêmes évêques de France, en publiant l'encyclique Humanae vitae, y avaient joint une note doctrinale relativisant les propos pourtant très clairs du Pape Paul VI. (Editions du Centurion)

Plus récemment, en 2003, le cardinal Daneels déclarait au journal belge **La dernière heure** (édition du 9 mars), accepter l'usage du préservatif pour protéger la vie. En 2005, le cardinal Cottier qui fut le théologien de Jean-Paul II, profitait d'une polémique suscitée par des déclarations favorables au préservatif de Mgr Juan Antonio Martinez Camino, pour défendre lui aussi des exceptions à l'interdiction absolue de celui-ci (Voir les Si Si No No de mars et avril 2006) En 2006, dans une interview accordée à la revue L'Espresso (N°16, 21 avril 2006), le cardinal Martini se déclarait lui aussi en faveur de l'utilisation du préservatif dans certains cas.

Arrêtons là notre petite liste qui est loin d'être exhaustive pour souligner que, malgré toutes ces pressions publiques, les Papes n'ont pas infléchi la doctrine de l'Eglise sur le sujet. Celle-ci est claire et nette : l'usage des moyens contraceptifs (dont fait partie le préservatif) est intrinsèquement mauvais et ne peut jamais être admis. Le père Federico Lombardi, Porte-parole du Pape, a, d'ailleurs, indiqué lors d'un point presse à Yaoundé le 18 mars, « qu'il ne faut pas attendre de ce voyage un changement de position de l'Eglise catholique envers le problème du sida ».

Les propos du Pape

Mais, au fait, savez-vous ce que le Pape a vraiment dit ?...
Non. Vous avez, certes des excuses. Les grands médias se sont bien
gardés de publier en première page ses propos bien trop modérés
pour justifier l'indignation qu'ils ont suscitée. Les voici donc dans
leur intégralité tel que retranscris par le journal La Croix du 17
mars:

« Philippe Visseyrias, France 2 : Saint-Père, par-mi les nombreux maux dont souffre l'Afrique, il y a en particulier la propagation du sida. La position de l'Eglise catholique sur les moyens de lutter contre le sida est souvent considérée irréaliste et inefficace. Allez-vous aborder ce thème durant votre voyage ?

Benoît XVI : Je dirais le contraire. Je pense que l'entité la plus efficace, la plus présente sur le front de la lutte contre le sida est justement l'Eglise catholique, avec ses mouvements, avec ses réalités diverses. Je pense à la communauté de Sant'Egidio qui fait tellement, de manière visible et aussi invisible, pour la lutte contre le sida, je pense aux Camilliens, à toutes les sœurs qui sont au service des malades... Je dirais que l'on ne peut vaincre ce problème du sida uniquement avec des slogans publicitaires. S'il n'y a pas l'âme, si les Africains ne s'aident pas, on ne peut résoudre ce fléau en distribuant des préservatifs : au contraire, cela risque d'augmenter le problème. On ne peut trouver la solution que dans un double engagement : le premier, une humanisation de la sexualité, c'est à dire un renouveau spirituel et humain qui implique une nouvelle façon de se comporter l'un envers l'autre, et le second, une amitié vraie, surtout envers ceux qui souffrent, la disponibilité à être avec les malades, au prix aussi de sacrifices et de renoncements personnels. Ce sont ces facteurs qui aident et qui portent des progrès visibles. Autrement dit, notre effort est double : d'une part, renouveler l'homme intérieurement, donner une force spirituelle et humaine pour un comportement juste à l'égard de son propre corps et de celui de l'autre ; d'autre part, notre capacité à souffrir avec ceux qui souffrent, à rester présent dans les situations d'épreuve. Il me semble que c'est la réponse juste, l'Eglise agit ainsi et offre par là même une contribution très grande et très importante. Nous remercions tous ceux qui le font. »

Vous l'aurez facilement constaté, cher lecteur, il n'y a rien dans ce texte qui puisse justifier les réactions indignées que les médias se sont complus à nous rapporter. Benoît XVI souligne que, pour l'Eglise, le problème du sida ne se résume pas à une polé-

mique sur les moyens à utiliser pour l'enrayer ; c'est avant tout des gens qui souffrent et qu'il faut soulager en étant à leur côté tous les jours. L'Eglise est particulièrement au fait de cette réalité quotidienne de par sa présence sur le terrain pour accompagner et soigner les malades du sida. Et c'est fore de cette expérience qu'elle remet en cause la politique du « tout-préservatif » comme stratégie de lutte contre l'épidémie. On est loin de l'attitude hautaine et dédaigneuse reprochée au Pape. Si dédain il y a, il ne se trouve pas de son côté, mais plutôt de celui de ces bonnes consciences occidentales qui se contentent de disserter bien à l'abri tout en inondant l'Afrique de préservatifs. Un tel comportement est offensant et criminel.

Il est offensant car il insinue que le problème du sida serait vite résolu si seulement les Africains savaient ou voulaient se servir du préservatif. Mais au fait, puisque nous parlons des africains, qu'ont-ils pensé des propos du Pape? Les médias se sont faits très discrets sur leurs réactions. Ils furent les grands absents de ce débat qui les concerne au premier chef. Pourtant, ils n'ont pas manqué de s'exprimer, mais pas dans le sens souhaité par les médias, ce qui explique le boycott dont ils ont été victimes. Loin de se montrer choqués et offensés par les propos de Benoît XVI, ils lui ont réservé un accueil enthousiaste et leurs évêques pris publiquement sa défense. Citons simplement le cardinal sénégalais Théodore-Adrien Sarr dont les paroles illustrent bien leur désaccord avec les attaques européennes contre la Pape : « Je demande aux Occidentaux de ne pas nous imposer leur unique et seule façon de voir. »

Ce comportement est aussi criminel car il occulte le fait que la seule promotion du préservatif est incapable d'enrayer la pandémie du sida en Afrique. Le seul pays africain qui ait obtenu de bons résultats dans la lutte contre l'épidémie est l'Ouganda, avec la méthode ABC, où A signifie abstinence, B fidélité et C [condom] préservatif; une méthode, certes, qui n'est pas pleinement conforme aux directives de l'Eglise puisqu'elle accepte en dernier recours l'usage du préservatif, mais qui est bien loin de la méthode « tout-préservatif » qui s'est révélée inefficace dans les autres pays africains.

Le simple bon sens suffit à prendre conscience des limites de cette dernière méthode. Rappelons d'abord que le sida ne se transmet pas uniquement par les relations sexuelles mais aussi par la transmission sanguine et la contagion de la mère au foetus. Estil besoin de préciser que dans ces cas-là, le préservatif n'est d'aucune utilité pour empêcher la propagation du sida? Mais surtout, il faut savoir que, malgré les affirmations péremptoires, le préservatif ne protège pas infailliblement du sida ses utilisateurs. (pour plus de détails, voir l'article de M. Alain Toulza dans Présent ou son livre Sida, le vaccin de la vérité) On avance un taux d'efficacité d'environ 90%. Prendriez-vous l'avion d'une compagnie dont les appareils ont une chance sur dix de s'écraser au sol ? Que penseriez-vous des responsables de cette compagnie s'ils vous cachaient cette information? Des malades africains du sida ont déclaré qu'ils auraient été plus prudents s'ils avaient su que le préservatif n'étaient pas complètement fiable; mais, hélas pour eux, cette information leur est parvenue trop tard...

La doctrine de l'Eglise

Le préservatif est un moyen contraceptif et, comme tel, relève de l'onanisme qui fut le crime d'Onan, dans l'Ancien testament.

« Une loi juive, la loi du lévirat, prescrivait au frère d'un homme mort sans enfant d'épouser sa belle-sœur. Le premier fils né de cette union était légalement considéré comme celui du défunt ; il en prenait le nom, afin que ce nom ne s'éteignit pas en Israël.

« Her, le frère d'Onan, étant mort sans laisser d'enfant, Juda, son père, dit à Onan : 'Va vers la femme de ton frère, remplis ton devoir de beau-frère, et suscite une postérité à ton frère.' Mais Onan savait que légalement cette postérité ne serait pas à lui, et lorsqu'il allait vers la femme de son frère, afin de ne pas lui donner de postérité, il jetait à terre sa semence. Son acte déplut au Seigneur qui le fit mourir. » (Gén. XXXVIII, 8-10)

Aujourd'hui, on appelle 'onanisme' toute pratique volontaire ayant pour but d'empêcher l'acte conjugal d'atteindre la fin pour laquelle il a été institué : la procréation. » (Père Barbara, Catéchèse catholique du mariage, p. 120)

L'Eglise enseigne et continue à enseigner infailliblement que l'onanisme est un acte intrinsèquement mauvais car il viole la loi naturelle. Quelques citations du magistère suffiront à nous en convaincre :

Catéchisme du concile de Trente : « Du reste, [la procréation des enfants] fut le seul motif pour lequel Dieu institua le mariage au commencement. On comprend donc combien est monstrueux le délit de ces époux qui, par des découvertes médicales, empêchent la conception ou provoquent l'avortement : cela équivaut à l'action infâme des homicides. »

Discours aux participants du congrès de l'union catholique italienne des sages-femmes (Pie XII, le 29 octobre 1951): « Notre prédécesseur Pie XI dans son encyclique Casti Connubii du 31 décembre 1930, proclama de nouveau solennellement la loi fondamentale de l'acte et des rapports conjugaux; que tout attentat des époux dans l'accomplissement de l'acte conjugal ou dans le développement de ses conséquences naturelles, attentat ayant pour but de le priver de l'énergie qui lui est inhérente et d'empêcher la procréation d'une nouvelle existence, est immoral, et qu'aucune 'indication', ou nécessité, ne peut faire d'une action intrinsèquement immorale un acte moral et licite. Cette prescription est en pleine vigueur aujourd'hui comme hier et elle le sera demain et toujours, parce qu'elle n'est pas un simple précepte de droit humain mais l'expression d'une loi naturelle et divine. »

Mater et Magistra (Jean XXIII, 15 mai 1961): « La transmission de la vie humaine est confiée par la nature à un acte personnel et conscient, et comme tel soumis aux lois très sages de Dieu, lois inviolables et immuables que tous doivent reconnaître et observer. »

Humanae vitae (Paul VI, 25 juillet 1968): « Est exclu également toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son

déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation.»

Evangelium vitae (Jean-Paul II, 25 mars 1995) : « L'acte conjugal signifie non seulement l'amour, mais aussi sa fécondité potentielle, il ne peut donc pas être privé de son sens plénier et juste par des interventions artificielles. »

Pie XI dans son encyclique Casti Connubii nous donne la raison de cette ferme condamnation de l'onanisme : « Aucune raison assurément, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre nature devienne conforme à la nature et honnête. Puisque l'acte du mariage est, par sa nature même, destiné à la génération des enfants, ceux qui, en l'accomplissant, s'appliquent délibérément à lui enlever sa force et son efficacité, agissent contre la nature ; ils font une chose honteuse et intrinsèquement déshonnête. »

Le moraliste Prümmer, dont le manuel de théologie morale fait autorité, explique : « Le créateur a prescrit à chaque chose et chaque puissance humaine un usage déterminé. Si donc, l'homme agit contre cet usage déterminé, il agit contre la volonté de Dieu, et pèche plus ou moins gravement selon la gravité de la matière. (...) Par exemple, la nourriture et la boisson doivent servir à l'alimentation de l'homme. Si donc l'homme en abuse en piétinant du pain, il pèche véniellement. De même, une puissance génératrice a été donnée à l'homme pour qu'il en use selon l'intention du Créateur, c'est-à-dire, en vue de la génération. Si donc l'homme abuse de cette puissance, il pèche certainement gravement, car cet abus est très grave. » (Manuel de théologie morale, tome 3, p. 510)

Saint Thomas d'Aquin ajoute une autre raison : « [L'onanisme] est opposé au bien de la nature, c'est-à-dire à la conservation de l'espèce ; c'est pourquoi, après le péché d'homicide, qui détruit la nature humaine déjà en acte, celui qui empêche la génération de la nature humaine, nous paraît tenir la seconde place. » (Summa contra Gentiles, l. 3, c. 122)

Devant de si impérieuses raisons les arguments avancés pour justifier des exceptions à l'interdiction du préservatif ne pèsent pas lourds. On invoque la nécessité de se défendre contre le sida considéré comme un « injuste agresseur » ou bien le souci de ne pas transmettre ce virus à autrui. L'usage du préservatif serait donc un moindre mal par rapport au fait de donner la mort par la transmission du sida. C'est oublier que cela suppose l'existence d'une relation sexuelle qui elle peut être évitée. Sans elle, pas de risque de transmission du sida et pas besoin d'utiliser un préservatif. Voilà pourquoi l'Eglise préconise, comme réponse au sida, un usage responsable de la sexualité qui ne peut jamais être dissocié de sa fonction génératrice. Plutôt que de se focaliser sur l'usage du préservatif, ne conviendrait-il pas de remettre en cause les comportements sexuels issus de la révolution du même nom pour redécouvrir le vrai sens de l'amour humain. C'est à cela que nous invitent les propos du Pape. N'est ce pas là ce que les médias ne lui pardonnent pas?